

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2014

L'an deux mille quatorze, le sept Juillet à 20 h 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la Présidence de Madame le Maire, Catherine BARTHELET,

Etaient présents		
BARTHELET Catherine	FUMEY Françoise	THEVENOT Marie-Christine
AIROLDI Michel	GIACOMINI Sébastien	VARCHON Daniel
BELOT François	NALLET Sylvie	
CUSINATO Françoise	RACLE Olivier	
DENISOT Stéphanie	RICLOUX Benoît	
Etaient absents excusés		
CLAIRONNE-MOUYOKI Alexandra	a donné procuration à	CUSINATO Françoise
POUZOL Michel	a donné procuration à	AIROLDI Michel
MOULIN Cyril		

Monsieur François BELOT a été désigné comme secrétaire de séance

Ouverture de la séance à 20 h 30

Délibérations

1 – Personnel communal – Création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe

Un agent communal, adjoint administratif de 2^{ème} classe a réussi le concours d'adjoint administratif de 1^{ère} classe. Afin de pouvoir nommer cet agent dans ce grade, il est nécessaire de supprimer le poste adjoint administratif de 2^{ème} classe à 17 h 30 hebdomadaires qu'il occupe actuellement et de créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à 17 h 30 hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à compter de ce jour :

- la suppression du poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à 17 h 30 hebdomadaires,
- la création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à 17 h 30 hebdomadaires,

Le Conseil Municipal charge Madame Le Maire des démarches nécessaires à la nomination de cet agent dans son nouveau grade.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

2 – Lutte contre la délinquance – Participation citoyenne

Afin d'apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance à laquelle se consacre la Gendarmerie Nationale, cette dernière propose la mise en place d'un dispositif « Participation citoyenne » par le biais d'un protocole signé entre la Préfecture du DOUBS, le Tribunal de Grande Instance de BESANCON, le Groupement de Gendarmerie Départementale de DOUBS et la mairie de PELOUSEY. Après présentation de ce dispositif par Madame Le Maire, le Conseil Municipal accepte la signature de ce protocole et autorise Madame Le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

3 – Lutte contre l'ambrosie – Nomination d'un référent

Depuis 2010, la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) est chargée par l'ARS (Agence Régionale de Santé, Plan Régional Santé environnement) et, avec le soutien du Conseil Général du Jura et du Doubs et de neuf Communautés de Communes du Jura, de soutenir les collectivités pour une meilleure coordination de la lutte contre l'ambrosie en Franche-Comté, plante soumise à lutte obligatoire par arrêté préfectoral au titre de la santé publique. Cet arrêté stipule notamment la nomination d'un référent ambrosie pour la commune.

Après présentation du rôle de ce référent et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme François BELOT référent communal pour la lutte contre l'ambrosie.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

4 – Rénovation de la mairie – Création d'un groupe de travail

Afin de travailler sur le projet de rénovation de la mairie, Madame Le Maire propose la création d'un groupe de travail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la création de ce groupe de travail qui sera composé ainsi :

Catherine BARTHELET

Stéphanie DENISOT

Benoît RICLOUX

Daniel VARCHON

François BELOT

Françoise CUSINATO

Françoise FUMEY

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

5 – Rénovation de la mairie – Accompagnement administratif et technique de la CAGB

Lors de la création du budget communal 2014, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, avait proposé à la commune un accompagnement administratif et technique pour l'aménagement et la mise en conformité de la mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient cet accompagnement, et principalement le point suivant :

Mission du programmiste

- Rédaction et présentation du cahier des charges nécessaires à la consultation et accompagnement pour l'ouverture des plis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer une convention avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon – service d'aides aux maires.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

6 – Equipement informatique de l'école – Aide parlementaire

Le Conseil Municipal souhaite acquérir 12 ordinateurs portables et un projecteur pour l'école de PELOUSEY pour un montant de 4 899 € HT, soit 5 878 € 80 TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal sollicite une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

7 – Equipement informatique de l'école – Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Le Conseil Municipal souhaite acquérir 12 ordinateurs portables et un projecteur pour l'école de PELOUSEY pour un montant de 4 899 € HT, soit 5 878 € 80 TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal sollicite l'État dans le cadre de la DETR pour ce dossier.

Plan de financement :

➤ **DEPENSES**

- Montant HT 12 ordinateurs portables et 1 projecteur 4 899 € 00

➤ **RECETTES**

- **Subvention DETR 30 %** 1 469 € 70
- Solde restant à la charge de la commune 3 429 € 30

A noter qu'une demande de réserve parlementaire sera faite pour ce dossier.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

8 – Convention avec GRDF pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télé relevé en hauteur

GRDF, concessionnaire du réseau de gaz naturel, modernise le réseau avec l'installation des compteurs gaz communicants.

La commune ayant un contrat de concession avec GRDF sera impliquée dans la mise en place de ces nouveaux compteurs par le biais d'une convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer cette convention.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

9 – Frais de psychologue scolaire – Mairie de FRANOIS

La commune de FRANOIS reçoit dans ses locaux la psychologue scolaire intervenant dans les écoles du secteur des collèges de MARNAY et de POUILLEY LES VIGNES, dont dépend la Commune de PELOUSEY.

La commune de FRANOIS met à la disposition de cette psychologue, gratuitement, un bureau et prend en charge tous les frais liés à ce local et les charges attenantes.

La commune de FRANOIS souhaite que les autres communes du secteur concerné participent financièrement aux frais téléphoniques et administratifs liés à l'exercice des fonctions de cette psychologue. Pour l'année 2013/2014, la globalité de ces frais s'élevait à 1 014 € et sollicite la Commune de PELOUSEY à hauteur de 126 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de participer à ces frais et demande à Madame Le Maire de se rapprocher de la commune de FRANOIS afin de connaître le détail des dépenses engagées.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

10 – Chemin piétonnier rue du séminaire – Réserve parlementaire

Le Conseil Municipal souhaite aménager un chemin piétonnier dans la rue du séminaire à PELOUSEY pour un montant HT estimé à 13 915 € 47 HT, soit 16 698 € 56 TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal sollicite une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur.

Vote	Pour	Contre	Abstention
	14	0	0

Informations diverses

- Catherine BARTHELET ouvre le conseil municipal en remerciant les élus (anciens et actuels), les agents communaux et les habitants qui se sont associés à sa peine lors du décès brutal de sa belle-sœur.
- Catherine BARTHELET et les adjoints interviennent à tour de rôle pour évoquer l'occupation illicite de la zone de loisirs dimanche après midi par deux pasteurs d'une communauté évangéliste, soit 50 familles et une centaine de véhicules. Il s'agit de la même communauté qui a investi Pelousey il y a 2 ans et Pouilley il y a 15 jours mais ce ne sont pas les mêmes pasteurs.

Une information à la population sera distribuée cette semaine pour expliquer que la commune a tenté en vain de s'opposer, que la détermination et la démonstration de force des gens du voyage ne permettaient pas à ce moment là de dialogue.

La gendarmerie et le médiateur du Grand Besançon sont intervenus rapidement et ont permis à la commune de « négocier » un dédommagement minimum (fluides, collecte des déchets et indemnités pour l'agriculteur) ainsi que l'engagement de quitter les lieux dimanche 13 juillet.

Le conseil municipal condamne cette occupation illégale, la déplore et cherche à nouveau comment y échapper : de nouveaux aménagements pour sécuriser ? Cultiver le champ ?

Un point sera fait en septembre à ce sujet.

- Élections suite : Catherine BARTHELET informe qu'elle a été élue vice-présidente de l'établissement Public Foncier et qu'elle a été désignée par l'agglomération du Grand Besançon délégués à l'Agence Foncière.
- Foot de POUILLEY LES VIGNES : Benoît RICLOUX présente un bilan du club suite à une réunion avec les dirigeants à laquelle ont participé aussi Catherine et les élus de Pouilley les Vignes.

Le nouveau bureau a rassuré les élus sur la situation financière qu'ils ont réussi à redresser avec l'AEP. Ils ont présenté leur engagement conséquent en terme de bénévolat et projets autour de la pratique du sport (intervention d'intervenants extérieurs...), ce qui leur a valu d'être récompensés par les instances footballistiques : reconnaissance de l'école de foot, lot de ballons gratuits...

Pour ce qui est des éventuels investissements à porter, les élus ont décidé de demander un rendez-vous au Secrétaire Général de la Préfecture afin de garantir les possibilités juridiques et d'organiser au mieux le financement de communes extérieures.

- Comité Consultatif Urbanisme : une première réunion a permis de présenter à tous les membres l'outil informatique créé par Benoît et François, le nouveau PLU et les relations avec la Direction Départementale des Territoires. A été entériné également un rythme hebdomadaire de rencontres.
- Association des Maires du Doubs – l'assemblée générale a eu lieu samedi 5 juillet, Mme Bourquin a été réélue à l'unanimité présidente de l'association.
- Emplois jeunes : après entretiens et échanges avec Stéphanie DENISOT et Catherine BARTHELET, ont été retenus : Joseph VERNET, Julien BOLARD et Laure BIDAUX.
- Arrêté préfectoral sur les Inventaires scientifiques : les fonctionnaires de la DREAL peuvent pénétrer dans les propriétés pour réaliser une étude scientifique sur la faune et la flore.
- CAGB – Fonds National de Péréquation des recettes Intercommunales et Communales: ce fonds a été diminué de moitié cette année de par le mécanisme de reversement à des ensembles intercommunaux considérés comme défavorisés, mécanisme voté dans la loi de finances 2012. Il est probable que les fonds soient définitivement perdus en 2015. La bonne gestion des agglomérations n'est pas toujours récompensée...
- Raid Handi-Forts – la commune a reçu une lettre de remerciements de la part des organisateurs.
- Entreprises du BTP – 2 grands groupes ont envoyé un courrier présentant leur inquiétudes économiques, demandant aux communes de poursuivre leurs investissements et entretiens des réseaux.
- Benoît RICLOUX remercie les jeunes et leurs accompagnateurs élus lors de la soirée jeux de vendredi dernier qui s'est très bien passée. Les jeunes ont également adhéré à l'idée de Charline BELOT d'organiser un « Pelousey Propre » en septembre et Daniel VARCHON propose d'y associer le Comité Consultatif Environnement, partie ruisseaux. A suivre...
- SYDED 25 – bulletin d'information transmis à l'équipe municipale, on y retrouve les travaux de la grande rue.
- Festival du Piou Piou : il y aura finalement un concours de skate le dimanche après-midi. Le programme complet sera diffusé en même temps que le TU (Trait d'Union) et le mot d'information.
- Mr ROYER, directeur du Pôle Gestion Fiscale de la Direction Générale des Finances Publiques a confirmé la composition de la commission communale des contributions directes :

COMMISSAIRES TITULAIRES	COMMISSAIRES SUPPLEANTS
Mme FUMEY Françoise	M. BLANC Jean-Charles
M. COIFFIER Daniel	Mme GRIFFAUT Christiane
Mme NICOD Christiane	M. MASSON Denis
M. FOURNIER Bruno	M. RICLOUX Benoît
M. JEANGUYOT Serge	M. JOUFFROY Roland
M. PRETET Patrick	M. BAILLY Jean-Luc

Un courrier sera envoyé aux membres retenus par les services fiscaux cette semaine.

AGENDA :

lun.	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
30-juin	01-juil	02-juil 17:00 COMMISS° URBA 20:00 REUN° INFO PARTICIPAT° CITOYENNE	03-juil	04-juil 18:00 CAGB bureau 18:30 SOIREE JEUX COMMISSION JEUNES CITOYENS	05-juil AG AMD VALDAHON	06-juil
07-juil CONS.MUN.	08-juil 18:00 AG AUDAB	09-juil 19:00 SICA bureau 20:30 MUNICIPALITE	10-juil	11-juil	12-juil 10:00 MARIAGE Tournoi de foot de l' assoc. Rose des sables	13-juil
14-juil FERIE	15-juil	16-juil 20:30 MUNICIPALITE	17-juil	18-juil	19-juil 17:30 MARIAGE	20-juil
21-juil	22-juil	23-juil 20:30 MUNICIPALITE	24-juil	25-juil	26-juil	27-juil
28-juil	29-juil	30-juil 20:30 MUNICIPALITE	31-juil	01-août	02-août	03-août
04-août	05-août	06-août	07-août	08-août	09-août CONCOURS ATELAGE	10-août
11-août	12-août	13-août	14-août	15-août FERIE	16-août	17-août
18-août	19-août	20-août	21-août	22-août FESTIVAL DU PIOU PIOU	23-août FESTIVAL DU PIOU PIOU	24-août FESTIVAL DU PIOU PIOU
25-août	26-août	27-août	28-août	29-août	30-août	31-août
01-sept	02-sept	03-sept	04-sept	05-sept	06-sept	07-sept
08-sept CONS.MUN.	09-sept	10-sept	11-sept	12-sept	13-sept	14-sept

Fin de la séance : 23h45